

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jean-François Lévesque

<https://www.cadre21.org/membres/803818a2d87d622e79886491>

Date d'obtention : 2023-09-15 14:25:36

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord, il est toujours essentiel de se référer à la trousse sexto. Les étapes et procédure sont clairement indiquées. Il est important que l'événement se déroule entre des acteurs de l'école. Cela nous permettra ensuite d'évaluer la situation. S'il y a lieu, il faut rencontrer d'autres témoins afin de valider les différentes versions et valider si nous devons communiquer avec la police. Dans tout ce processus, il faut s'assurer de ne jamais regarder les documents compromettant. Dans le cas de malveillance ou partage, il faut saisir le téléphone et en référer directement à la police. Ensuite, il ne faut jamais divulguer l'information à qui que ce soit.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il y a diverses façons d'intervenir selon la situation. D'abord, les acteurs concernés doivent avoir un lien avec l'établissement scolaire, sinon il faut en référer à la police. Sinon, la grille d'analyse dans la trousse nous permet de déterminer ce qu'il faut faire. Je retiens aussi qu'il faut compléter la grille avec l'acteur qui nous dénonce la situation et ensuite aller faire la même grille avec les autres acteurs de notre institution qui sont concernés. Les mises en situation nous ont démontrées que la situation est souvent plus complexe qu'il n'y paraît la base, d'où l'importance de compléter la grille. Aussi, la rapidité d'action est importante afin d'éviter les gestes malveillants, comme la diffusion d'image.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, je crois qu'il est délicat d'aller chercher des informations à la personnes concernée. Il faut s'assurer d'un lien de confiance avec la victime, mais si le lien ne passe pas, il est possible d'en référer à quelqu'un d'autre afin de compléter la grille. Dans notre école, il y a des personnes ressources pour cela. Aussi, d'aller chercher des informations auprès des personnes fautives (ex. : partage de photos), il est difficile de collecter l'information comme certains acteurs savent que c'est un délit. Ensuite, un enjeu important est le réintégration des victimes dans le milieu en minimisant l'impact social des pairs, il serait pertinent d'avoir plus d'information à ce sujet.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

